VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 27 Avril 1897

No 641 RUE LESSEPS.

Un cottage simple en bois.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur. —Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25me jour de mars 1897 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession Etienne Miller, No 57,577 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme lot No 1 l'ilet 34 compris entre les rues Lesseps, Roman, Charires et Poland; le dit lot mesure au pied américain 32 pied et 11 pouces de face à la rue Lesseps, 32 pieds et un pouce de largeur en le fond par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles égale et face à la rue Royale.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un corps de logis, couvert en ardoises ayant 3 chambres et cuisine, deux hargars, cuve, arbres fruitiers, rosiers, arbustes, etc.

Conditions—Une moitié en plus ou le tout comptant, le reste s'il y a, payable en un an avec billets portant intérêt à raison de huit pour cent par an, garantie par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, plus pour cent de dépôt du prix en sus de l'intérêt au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1897, ainsi que l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire.

27 mars—27 28—avr 4 11 18 25 26 27

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

Augmentant en valeur et non améliorée dans le Premier District

Chance pour un spéculateur ou placement.

Ire. Vente de liquidation du Masonic Temple Building Association, en liquidation.

our Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 52,201.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 29 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un jugement ou décret par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et rendu le 17 mars 1897, à moi, Jacob A. Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessous, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 302, borné par les rues Commune, Franklin, Bassin et Gasquet; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune, 81 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Franklin, 49 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bassin, et 61 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne courant de la rue Franklin vers la rue Bassin, le tout plus ou moins, conformément à un dessin tiré par Edgar Pillé, architecte, daté le 18 mars 1881, et déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire public de cette ville, le 22 mars 1881.

Conditions—Comptant: 20 pour cent de dépôt requis pour lier la vente; les taxes de 1897 devront être assumées par les acquéreurs.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire public.

21 mars—21 28—avril 1 15 25 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 52 305.

SUCCESSION DE MICHAEL WALSH.

UN PLACEMENT DESIRABLE DU PREMIER DISTRICT.

—LA—

RESIDENCE A DEUX ETAGES

No 1121 RUE ROBIN,

Qu'à un demi-ilet de la Place Colisée.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau ancienne No 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 52,305—l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 26 mars 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, le MARDI, 4 mai 1897, à midi—

La résidence à deux étages No 1121 rue Robin, situé dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Race et Robin, désigné comme lot No 2, mesurant 18 pieds 8 pouces de face à la rue Robin sur 125 pieds de profondeur.

Pour plus amples renseignements, voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, pour des billets portant 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. 10 0|0 sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michael Gernon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1897 devant être assumées par l'acquéreur.

1er avr—1 4 11 18 25 30—mai 1 2 3 4

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Les renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1897.

Liste de publication:

Ader, Jean Marie	Gauthier, Joseph
Baurès, François	Labarthe Pascal
Beaume, Sylvain Augeste	Lasanne-Dasque, Paul Justin
Bérard, Louis Eugène	Loustalot, Jean
Bonncarrere, Antoine Baptiste Guillaume	Lubet, Jean Marie
Bourdet Jean Pierre	Magna, Agostino
Cabes, Baptiste	Mayeux, Maxime
Calvet, Louis	Pardon, Jean Baptiste
Castet, Jean Marie Albert	Pommateau, Jean Marie
Casaubieih, P.	Perte, Joseph
Caudelier, Adolphe (famille)	Pucheux-Landigné, Paul
Chaize, Antoine	Ravier-Bollard, Julien Marie
Daurin, Paul Théodore	Sainthillier, Alfred Fridolin
Dubost, Dominique	Simon, Eugène
Dupont, Théophile	Tourez, Claude Augustin Hippolyte
Esquerré, Ferdinand	Touyas, Dominique
Eude, Fernand Frédéric	Vigoïé, Gustave
Fitte, Jean Baptiste.	

Tout Français établi dans ce pays ayant l'âge de 19 ans qui se trouve dans une situation irrégulière au point de vue militaire est admis, sous certaines conditions, à régulariser cette situation.

A cet effet, il devra se présenter au Consulat de France, 343 North Rampart street, avant le 1er juin 1897.

Signé: G. B. D'ANGLADE, Consul.

Chemin de fer Louisville et Nashville

La seule ligne ayant deux trains solides journellement entre la Nouvelle-Orléans, Birmingham et Cincinnati Service double tous les jours entre la Nouvelle-Orléans et Atlanta.

5 juil—dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Succession d'Henry Doescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon N. H. Rightor, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 219, borné par les rues Bienville, Roman, Conti, et Derbigny, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman, conformément à un plan de J. Pillé, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste s'il y a, à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et payera pour l'acte de vente pardevant E. Rœen, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera requis sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

3 avril—3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. Chalin vs Independent Insurance Co.

Meubles de bureau et autres Articles,

Aux Nos 237-239 rue Royale.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 49,425.

PAR A. BRIGNONI, encanteur, bureau No 49 rue Royale.—JEUDI, 6 mai 1897, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre signé le 19 avril 1897, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un bureau, roll top desk, un bureau droit, 12 chaises avec dossiers élevés, grillage et autres meubles de bureau.

Conditions—Comptant.

A. BRIGNONI,

24 av—24 25—mai 5 6 Encanteur.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement bien connu, Coin des rues N. Claiborne et Ursulines, L'ilet des rues St-Philippe et Robertson

Succession de George C. Heno.

No 52,709—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR BAUMGARDEN & STERN—L. L. STERN, Encanteur. — Bureau 826 rue Commune. Le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 14 avril 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et dépendances, situés au coin des rues Nord Claiborne et Ursulines, dans l'ilet borné par les rues Nord Claiborne, Ursulines St-Philippe et Robertson, ayant une façade de 89 pieds 6 pouces sur la rue Nord Claiborne et 30 pieds 10 pouces sur la rue Ursulines et partant d'un point 30 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, vis-à-vis d'un point rue Nord Claiborne, 89 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, cette ligne 93 pieds 1 pouce et 5 lignes. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages avec résidence.

Termes et conditions—L'assomption de l'hypothèque des billets dûs sur la dite propriété, un dû le 23 janvier 1898, pour quatre cent soixante sept dollars et cinquante sous; un autre le 23 janvier 1899 pour le même montant; et l'autre le 23 janvier 1900 pour le même montant; le tout portant 8 pour cent d'intérêt à partir du 23 janvier 1896, jusqu'au paiement; l'assomption du montant dû pour le pavage fait sur le devant de la dite propriété montant à sept cents dollars, avec intérêt, et la balance au comptant pour payer le billet hypothécaire passé dû de $467 50, avec intérêt à partir du 23 janvier 1896, à 8 pour cent par an jusqu'au paiement, et n'importe quel montant au comptant. Un dépôt de 10 0|0 comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, pardevant F. J. Dreyfous, Esq., aux frais de l'acquéreur.

22 av—22 25—mai 6 13 20 27

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 27 AVRIL.

VENTE EN PARTAGE

No 818 rue N. Galvez

Nos 1120 et 1122 rue Villeré.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—Le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu et signé le 1er février 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Amélie Marie Joséphine LeBlanc vs Joseph L. LeBlanc et als, No 51,532 du dossier de la susdite cour, et d'un ordre rendu dans la dite affaire le 10 mars 1897, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu dans l'intérêt des défendants mineurs, le 4 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste-Anne et Johnson, désigné par la lettre A., lequel dit lot mesure 15 pieds et 6 pouces de face sur la rue Galves, par 70 pieds et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul en bois, contenant trois chambres, cuisine, citerne, etc., Trottoirs pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines et les rues Villeré, Marais et le chemin du Bayou, désigné par le No 5, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces dans le fond, 84 pieds de profondeur sur le côté du lot No 4 et 94 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, avec quatre chambres, hangar et citerne, et vestibule de chaque côté, trottoirs pavés.

Termes et conditions—La moitié ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur; la partie de crédit s'il y en a, à être garantie par des billets de l'acquéreur payable en un an portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que les 5 0|0 d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, la propriété devant être toujours assurée et la police transférée; les taxes pour l'année 1897 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au delà du prix d'adjudication, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27 28—av 4 11 18 25 26 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als., Dossier No 52,126.

Propriété Améliorée

—DANS LES—

Second et Troisième Districts

Sur la rue Esplanade, le Chemin du Bayou, la rue N. Johnson et l'ave. St-Roch.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 148 rue Carondelet, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 18 mars 1897 et signé le 24 mars 1897 dossier No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire vs Pauline Gehlbach et als. pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayou et les rues N. Johnson et N. Prieur et désignés par les lettres A, B, C, D et E, et, mesurant comme suit, à savoir:—

Lot A—Formant l'encoignure de la rue Nord Johnson et du Chemin du Bayou et mesurant 30 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, 46 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de face au Chemin du Bayou, 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade et la séparant du lot B, et une première largeur, commençant au Chemin du Bayou un peu en ligne oblique courant vers l'Avenue Esplanade, de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes, ensuite 8 pieds 9 pouces et 1 ligne parallèle à la rue Johnson, à la ligne de côté près de l'Avenue Esplanade.

Lot B, formant l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue N Johnson, et mesure 48 pieds de face sur la rue Johnson, la même largeur dans le fond, et 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et la même largeur sur l'autre ligne de côté, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 ou 10 chambres et connue comme le No 1936, avenue Esplanade

Lot C, mesurant trente quatre pieds, 2 pouces et 7 lignes de face sur l'avenue Esplanade, 39 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le chemin du Bayou par une profondeur de 51 pieds 9 pouces et 1 ligne partant de l'avenue Esplanade, en suit une autre profondeur vers le Chemin du Bayou de 32 pieds 7 pouces et 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Prieur une première profondeur de 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 3 pouces le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gaz, citerne, etc., rapportant un loyer de $16 par côté, et connue comme le 1928 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 38 pieds 10 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et 33 pieds 10 pouces 1 ligne de face sur le Chemin du Bayou, par les profondeurs suivantes: première mesure 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces sur la ligne de côté du lot C et sur l'autre ligne 1 ligne séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 6 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayou.

Lot E—Mesure 32 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 23 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes et 109 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant environ 4 chambres, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayou.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans le triangle, borné par l'avenue Esplanade, la rue Johnson et le Chemin du Bayou, lequel mesure 60 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur la rue Johnson, 44 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou 32 pieds de face sur l'Avenue Esplanade, et 44 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en bois rapportant un loyer de $18 par mois et connues comme les Nos 1811 et 1817 rue Johnson.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Broad, Colombus et Dorgenois, lequel mesure 61 pieds 5 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou, 40 pieds de largeur dans le fond et faisant face à la rue Colombus par une première profondeur de 90 pieds 9 pouces et 1 ligne, ensuite une autre profondeur de 40 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Broad, par 152 pieds 5 pouces et 6 lignes de la ligne de côté vers la rue Dorgenois.

Les améliorations consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et connu comme les Numéros 2559 et 2561 Chemin du Bayou rapportant un revenu de $16 par mois.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, E-pagne et Urquhart et l'avenue St-Roch, lequel mesure 35 pieds 9 pouces de face sur l'avenue St-Roch, sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, contenant 2 chambres à coucher de chaque côté et connues comme les Nos 1204 et 1206 avenue St-Roch et rapportant un revenu de $14 par mois.

Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1897 en plus de leur enchère et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25 26 27

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX LOTS

Rue Touro, enc. Villeré.

Dans l'affaire de la Succession de Egidius Ernst.

No 51,435—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur.—Bureau, 234 rue Carondelet.—Le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 30 avril 1836, et déposé pour renseignements dans le bureau de A. Hazureau, ancien notaire dans cette ville, et les mêmes mesures, 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, par 86 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a, à être garantie par hypothèque sur la propriété vendue et avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au parfait paiement, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et faire un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Roueh, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 avr—10 11 18 25—mai 2 9 à date.

A. ROY, Agent

—DU—

DIEBOLD SAFE & LOOK CO.,

719 RUE COMMUNE.

Coffre-forts démagnétisés, échangés et réparés.

23 nov—dim—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de beaucoup de valeur dans le Troisième District.

Wm. Matz et als vs W. J. Matz et als.

No 52,080 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 728 (ancien 156) rue Commune, MERCREDI, 28 avril 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 10 mars 1897 et signé le 25 mars 1897, dans l'affaire ci-dessous intitulée les propriétés de valeur ci-dessous décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No 1 dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Royale et Dauphine, d'après le plan de E. Sergi, ingénieur, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire, en cette ville, mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1|2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée, et étage supérieur arrangé pour résidence, grande véranda, bâtisse à deux étages dans le fond, ayant quatre chambres, lieux d'aisances, citarne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le 3me District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale et désigné par le No 2 d'après un plan de L. Sergi, ingénieur, le 3 juin 1847 déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire de cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 1|2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur

Les améliorations consistent en une bâtisse double ayant quelque cinq chambres, 2 cabinets, une bâtisse à un étage dans le fond avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., connu par les Nos 729 et 731 rue Marigny.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Dauphine et Royale, conformément à un plan de E Sergi, ingénieur civil, le 3 juin 1847, déposé dans l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 1|2 lignes de face à la rue Marigny sur 80 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à un étage, avec quatre chambres, une bâtisse dans le fond avec trois chambres, et terne, lieux d'aisance, etc. Connue par le No municipal 2312 rue Dauphine.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e District de cette ville, désigné par le No 6 sur un plan fait par N. Ribteux, ve sr, le 27 janvier 1837, déposé dans le Bureau de Gurand, anciennement notaire de cette ville, borné par les avenues St Roch et Lafayette et les rues Royale et Dauphine, mesurant 32 pieds de face sur l'avenue St Roch par 74 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double avec mansarde ayant 8 chambres, lieux d'aisance, citerne, etc, connue par le No municipal 725 avenue St-Roch.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, formant l'encoignure des rues Marigny et Dauphine mesurant 34 pieds de face à la rue Marigny par 69 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde contenant six chambres, bâtisse dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, contenant six chambres, bâtisse dans le fond ayant deux chambres, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, au crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, les 5 0|0 d'honoraires d'avocat dans le cas de non paiement des dits billets à leur maturité, le transfert des polices d'assurances aux vendeurs, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en sus et en plus de l'enchère et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mars—27 28 31—7 14 21 25 28 avril

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MAGASIN ET RÉSIDENCE

En Briques à Trois Etages

TRÈS COMMODE,

No 864 TCHOUPITOULAS,

Entre les rues St-Joseph et Julie.

In re Lilly Jane Clifford et mari vs Patrick Joseph Tarrelly et als.

No 50,309.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 8 mars 1897, et signé le 12 mars 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, et aussi d'après un ordre du susdit juge daté le 1er avril 1897, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le grand magasin et résidence commode en briques à trois étages, No 864 rue Tchoupitoulas, ayant un grand magasin avec vitrine et bureau au rez-de-chaussée vestibules à chaque étage, beau véranda en fer et 11 chambres, pantry, etc., au premier. La propriété est décrite comme suit, à savoir Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Commerce et St-Joseph, désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer, daté le 30 avril 1836, et déposé pour renseignements dans le bureau de A. Hazureau, ancien notaire dans cette ville, et les mêmes mesures, 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, par 86 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a, à être garantie par hypothèque sur la propriété vendue et avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au parfait paiement, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et faire un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant B. Roueh, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 avr—10 11 18 25—mai 2 9 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COTTAGE

—ET—

SITES POUR BATIR

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

—SUR—

L'avenue Caffin, les rues Flood, Morales et Urquhart. A l'Encan.

Succession de Vve G. Strieker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 52 658.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéros 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 avril 1896, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au troisième district de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 23 ville 27 maintenant ilet 84, borné par les rues Seguin, Berthe, Alix et Eliza, sur un plan par A. D'Hémécourt le 18 mars 1842. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 134 pieds 7 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 22 et 151 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en 2 cottages construits par les Nos 522 et 524 rue Seguin, avec galerie devant, 5 chambres de chaque côté, tout en ardoises, hangar, citerne, etc.

Conditions de la vente—Comptant ou la moitié en plus comptant, le Nos 23 et 24 ville 27 maintenant ilet 84 à un crédit de 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897, en plus et au dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Leger, notaire.

4 avril—4 11 18 25—mai 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

NOUVEAU COTTAGE DOUBLE

A ALGER,

Nos 522 et 524 rue Séguin

Entre les Rues Alix et Eliza

A L'ENCAN.

Succession de Miles F. Sweeney.

No 52,578—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR A. H. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéros 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 avril 1896, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au troisième district de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 23 ville 27 maintenant ilet 84, borné par les rues Seguin, Berthe, Alix et Eliza, sur un plan par A. D'Hémécourt le 18 mars 1842. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 134 pieds 7 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 22 et 151 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en 2 cottages construits par les Nos 522 et 524 rue Seguin, avec galerie devant, 5 chambres de chaque côté, tout en ardoises, hangar, citerne, etc.

Conditions de la vente—Comptant ou la moitié en plus comptant, le Nos 23 et 24 ville 27 maintenant ilet 84 à un crédit de 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897, en plus et au dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John L. Leger, notaire.

4 avril—4 11 18 25—mai 2 6

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Succession de Julia Amanda Williams

PAR E. CURTIS Encanteur Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le 19 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MARDI, le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 629 et 631 rue Commune—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 11, borné par les rues Laurel, Annunciation, Arabella et Joseph, le dit lot désigné par le numé